

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 19.09.2017

Numéro de version 5

Révision: 19.09.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** SHERABIMSSTEINPULVER

· **No CAS:**

1332-09-8

· **Numéro d'enregistrement** SDB30785A

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Produit de polissage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

SHERA Werkstoff-Technologie GmbH & Co. KG

Espohlstraße 53

D-49448 Lemförde

GERMANY

sdb@shera.de

· **Service chargé des renseignements:** Service de sécurité de produit.

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

+49 5443 9933-0 Ce numéro est disponibles pendant les horaires d'ouverture.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, de 8 h à 15 h le vendredi.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:**

La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** Néant.

· **Pictogrammes de danger:** Néant.

· **Mention d'avertissement:** Néant.

· **Mentions de danger:** Néant.

2.3 Autres dangers

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB:**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique: Substances

· **No CAS Désignation**

1332-09-8 Pierre ponce

· **Code(s) d'identification** 1332-09-8 Ponce

· **Description:**

La ponce est un silicate complexe naturel composé essentiellement de dioxyde de silicium (SiO₂) dans lequel se trouve les oxydes de divers éléments dissout.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver au savon et à l'eau.

Éviter les frottements forts.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 19.09.2017

Numéro de version 5

Révision: 19.09.2017

Nom du produit: SHERABIMSSTEINPULVER

(suite de la page 1)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.
Eviter les frottements oculaires.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
En cas de symptômes, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction** Le produit seul ne brûle pas.
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Non connu.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Eviter la formation de poussière.
Le cas échéant, porter un masque contre les poussières ainsi que des lunettes de protection.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec de l'acide fluorhydrique.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au sec.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Classe de stockage:** 13 - Matières solides ne présentant aucun risque d'incendie.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 19.09.2017

Numéro de version 5

Révision: 19.09.2017

Nom du produit: SHERABIMSSTEINPULVER

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Il est recommandé de respecter les normes T.L.V. - T.W.A. spécifié dans A.C.G.I.H. de 2004, ainsi que l'art. 4 - directive EEX 98/24, directive CEE 1999/45 et directive CEE 67/548.

Selon l'utilisation du produit, porter un masque contre les poussières et des lunettes de protection et en cas de nécessité, installer un appareil filtrant et aspirant.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire: Protection respiratoire en cas de diffusion de poussières.

· Protection des mains:

En cas de contact direct sur la peau où des frottements peuvent avoir lieu, il est préférable de porter des gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Pour éviter de vous blesser, nous vous recommandons de ne pas porter de gants de protection lorsque vous utilisez des unités de polissage.

· Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:

Poudre

Couleur:

Gris

· Odeur:

Inodore

· valeur du pH à 20 °C:

7-8

· Changement d'état:

Point de fusion/point de congélation:

1200 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair:

Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz):

La substance n'est pas inflammable.

· Température d'inflammation:

Non déterminé.

· Température de décomposition:

Non déterminé.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 19.09.2017

Numéro de version 5

Révision: 19.09.2017

Nom du produit: SHERABIMSSTEINPULVER

(suite de la page 3)

· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Propriétés comburantes:	Aucune.
· Densité à 20 °C:	2,4 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Stable et inerte.
- **10.2 Stabilité chimique** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Réagit avec l'acide fluorhydrique.
- **10.5 Matières incompatibles** l'acide fluorhydrique.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** Aucun, seulement en cas d'utilisation d'acide fluorhydrique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:** Aucune donnée disponible.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pierre magmatique effusive, non biodégradable.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 19.09.2017

Numéro de version 5

Révision: 19.09.2017

Nom du produit: SHERABIMSSTEINPULVER

(suite de la page 4)

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Les produits en pierre ponce sont considérés comme produits naturels écologiques en termes d'écologie.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** En général non polluant.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Code déchet:**
Le code d'élimination de déchets selon l'ordonnance sur la liste des déchets dépend du producteur de déchets et peut donc différer pour un produit. Le code d'élimination de déchets doit donc être transmis séparément par chaque producteur de déchet.
- **Catalogue européen des déchets:**
L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant.
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant.
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	Néant.
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	Néant.
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant.

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 19.09.2017

Numéro de version 5

Révision: 19.09.2017

Nom du produit: SHERABIMSSTEINPULVER

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** la substance n'est pas comprise
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, elles ne présentent aucune garantie sur les propriétés des produits et n'ont pas de caractère légal. Ces indications ne doivent ni être modifiées, ni être transmises à d'autres produits. Une duplication de ce document dans son état original est autorisée.

- **Service établissant la fiche technique:** Service de sécurité de produit.
- **Acronymes et abréviations:**
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR